



FORMATION D'ANIMATEUR DE FORMATION TECHNIQUE (CURSUS QUALIFIANT)

CONCEPTEUR : ASSOCCA

Les lois du 5 mars 2014 et du 5 septembre 2018 ont impulsé une nouvelle orientation de la formation professionnelle.

Nos animateurs de formation sont, pour une grande majorité d'entre eux, des techniciens professionnels convertis à l'environnement de la formation par envie de partager et transmettre leur savoir et leur savoir-faire.

Cela nécessite des compétences pédagogiques.

Devenir animateur de formation, c'est maîtriser des techniques d'animation et des méthodes pédagogiques adaptées à la singularité des publics pour leur permettre de progresser dans leurs apprentissages. C'est aussi adopter la bonne posture, établir la relation avec chaque participant, et générer une dynamique de groupe positive.

Le développement des compétences de l'animateur de formation doit prendre appui sur les pratiques professionnelles – cœur de métier – en miroir des compétences pédagogiques nécessaires à sa mission. La formation proposée est orientée sur une approche pratique – mises en situation et élaboration d'outils, en appui d'apports sémantiques et conceptuels.

La formation propose une véritable professionnalisation du métier d'animateur de formation.

Objectifs de formation

⇒ Animer une action de formation technique conformément à la réglementation de la FPC en vigueur

Objectifs pédagogiques

- ➡ Etre capable d'identifier l'environnement de la formation professionnelle continue
- Etre capable d'animer une séquence de formation

Durée : 4 jours non consécutifs + 1 jour de certification 28 heures (Journées de 7 heures de formation en moyenne – durée adaptable selon les exigences du commanditaire).

A cette durée s'ajoutent des temps de travail personnel.

Lieu: A DEFINIR - Dans le cas d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

Public : Personne en situation d'animer des sessions de formation technique, de niveau 5 minimum, avec une expérience reconnue dans leur domaine de formation enseigné.

Effectif: Min 6 personnes – Max 12 personnes

Prérequis apprenants : niveau 5 minimum acquis ou équivalent, ou expérience technique justifiée dans le domaine de formation enseigné.

Moyens matériels à fournir par les participant.es :

- Exemple(s) d'outils pédagogiques utilisés par les participants (pré-positionnement, supports d'animation, lors d'une de leurs sessions de formation.

Modalités de sélection des apprenants : Les apprenants sont sélectionnés par le commanditaire de la formation. Ces apprenants auront préalablement satisfait au questionnaire de pré-positionnement transmis par l'organisme de formation

Intervenant(s): Consultants – formateurs experts en formation de formateur validés par le comité de pilotage ASSOCCA

Méthodes Pédagogiques

■ La formation est basée sur une pédagogie active et communicative alternant temps de cours, temps d'échanges et de confrontations de pratiques.

Moyens Pédagogiques

- Remise des supports d'animation et outils proposés en version dématérialisée pour une adaptation et utilisation en situation de travail.
- Mémoire fil rouge avec travail en intersession avec supervision de l'évaluation tout au long du parcours

Dispositifs d'évaluation :

• Evaluation pédagogique

- . Evaluation diagnostique réalisée en amont de la formation
- . Evaluation formative conduite en fin de séquence afin de mesurer les acquis en cours de formation. Des travaux intersessions seront produits et restitués en plénière
- . Evaluation sommative conduite par un jury avec production et soutenance d'un mémoire





Sanction visée : Certificat TÜV Rheinland (sous réserve de réussite à l'évaluation sommative)¹ valable 3 ans. Le re-certification est accordée sous réserve de respect du règlement de la certification.

Evaluation de l'action de formation

- . Une évaluation à chaud est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.
- . Une évaluation à froid est conduite dans les trois mois après passage devant jury

Programme de formation : 5 jours (dont 1 jour jury)

Bloc de compétences 1 : Animer un parcours de formation / 4 jours (2 x 2 jours)

<u>Module 1.</u> Sensibilisation à l'environnement de la formation professionnelle continue

- Anticiper et réunir les conditions de réussite d'une animation
- Analyse des pré-positionnements des stagiaires / Appropriation de l'outil pédagogique
- Evolution du contexte de la formation
- Déontologie et propriété intellectuelle, protection des données personnelles (RGPD)
- Notions réglementaires des PAC
- Missions du formateur et les enjeux pour l'organisme de formation

<u>Méthode pédagogique</u>: Réflexions engagées sur les pratiques pédagogiques utilisées à partir d'un thème technique issu de son expérience professionnelle.

Module 2. Animation d'une séquence de formation

- Les techniques d'animation et de communication
- Les profils d'apprenants
- Les grands principes de la dynamique de groupe / gestion d'un groupe en formation
- Le choix des outils d'animation
- La posture du formateur
- Les différents niveaux d'évaluation

<u>Méthode pédagogique</u>: Réflexions engagées sur les pratiques pédagogiques utilisées à partir d'un thème technique issu de son expérience professionnelle.

→ Examen sommatif de bloc 1 sous la forme d'un rendu et d'un examen test QCM

Présentation jury certification du PersCERT / 1 jour

- Présentation du livret stagiaire (évaluations formatives)
- OCM

Animation d'une séquence de formation

Offre tarifaire: Offre selon barème – devis sur demande

Conditions générales de vente : Communiquées avec le devis

_

¹ Il est à noter que cette certification n'évalue pas les compétences numériques.